RADIO-REVEIL

LES PROGRÈS DE LA TECHNIQUE MODERNE

Certains fervents de la radio prétendent que la technique des postes de T.S.F. moderne n'est guère différente de ce qu'elle était il y a quelque temps.

Il faut reconnaître que pour celui qui n'accorde qu'un coup d'œil superficiel aux recepteurs présentés dans le commerce, cette affirmation peut paraître fondée. Mais si on examine la question de très près, il est vite démontré que c'est là une erreur assez profonde. Il suffit de s'en référer aux qualités indispensables des postes pour s'en rendre compte.

En premier lieu, il convient de remarquer que les « expanseurs » ou, si on préfère, les contrasteurs de modulation » deviennent d'un emploi de plus en plus fréquent. Ils améliorent, dans des proportions considérables, la valeur artistique de la reproduction en restituant au niveau sonore les grandes différences qu'il doit présenter en réalité, en restituant leur reelle valeur aux « forte » et en diminuant la valeur des sons peu intenses qui, du fait même de leur passage dans le poste émetteur, tendent à prendre une force exagérée. La partition reprend ainsi son relief original, ce qui n'est certainement pas pour déplaire aux amateurs de bonne, de délicate musique.

Notons pour en terminer avec ce premier point que le système agit par contre-réaction comprenant une lampe spéciale dont la résistance croît proportionnellement à l'intensité du courant qui la traverse.

Le correcteur de tonalité a conservé sa vogue mais certaines modifications des plus heureuses lui ont été apportées. C'est ainsi que sans certains postes à sélectivité variable, les notes graves sont automatiquement renforcées au fur et à mesure que s'élargit la bande passante.

Puisque nous parlons de la qualité des receptions obtenues, il convient de signaler que pour obtenir une meilleure reproduction la grande majorité des constructeurs n'hésitent pas à monter des hauts-parleurs dont les membranes sont de vingt, vingt-sept, voire même trente centimètres. La puissance de la lampe de sortie étant considérablement accrue par l'emploi de « tubes » à faisceaux dirigés.

Puisque nous parlons de lampes, il convient de signaler que des progrès très sensibles ont été réalisés dans leur construction. L'emploi des tubes à faisceaux électroniques dirigés atténue dans de très notables proportions les défauts inévitables des récepteurs tels que les bruits de fond et la transmodulation. Enfin on fait disparaître entièrement la distortion en munissant le système basse fréquence d'une contre-réaction.

Une constatation qui s'impose également, quand on examine soigneusement un récepteur moderne est sa parfaite stabilité par rapport aux postes qui étaient couramment présentés sur le marché il y a quelques années. Les différents accessoires, résistances, inductances, capacités sont beaucoup plus stables et résistent mieux aux variations des conditions atmospheriques et climatiques.

Les récepteurs de luxe sont toujours pourvus d'un dispositif de variation de sélectivité. Toutefois la technique en ce qui concerne cette partie du poste semble s'orienter vers des solutions nouvelles. Pour des raisons de stabilité qu'il serait oiseux d'exposer ici entièrement, on tend à disposer dans les circuits des éléments de variation continue de la sélectivité.

Expliquons-nous !

Dans certains appareils la variation désirée est obtenue de la manière suivante : pour l'audition des stations faibles ou lointaines on utilise la totalité des étages à moyenne fréquence, c'est-à-dire le maximum d'amplification et de sélectivité. Au contraire pour la réception de stations puissantes ou proches, on renonce à la sélectivité au bénéfice de la musicalité en mettant hors circuit un ou deux étages de moyenne fréquence.

Enfin de manière générale, il y a lieu de remarquer que tous les récepteurs sont du type superheterodyne et que tous les appareils même ceux de prix modique, sont munis d'un nombre suffisant de circuits accordés. Les postes les plus modestes possèdent souvent jusqu'à sept circuits accordés en comptant un organe d'entrée appelé présélecteur filtrant les ondes captées par l'antenne préalablement à toute amplification.

Telles sont les constatations générales qui s'imposent de l'examen des récepteurs modernes en ne parlant pas de certaines nouveautés tel le réglage automatique dont nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs assez longuement.

L.-A. G.

RADIO-THÉATRE

La Radio canadienne déplore, depuis déjà longtemps, la rareté des œuvres théâtrales uniquement conçues pour le microphone. Ces pièces sont évidemment d'autant plus rares qu'elles rapportent des sommes minimes à leurs auteurs.

Aussi vient-on de créer, au Canada, un concours d'œuvres radiophoniques théâtrales.

Le montant du premier prix est de 250 livres sterling. Le second s'élève à 150 livres le troisième à 100. Quatre prix supplémentaires de 50 livres chacun récompensent les quatre pièces suivantes.

Ce concours a provoqué l'envoi de plus de 200 œuvres, toutes, paraît-il, intéressantes.

L'émetteur de Télévision de la région du Nord

L'opinion publique du Nord, toujours si ardemment attachée aux réalisations pratiques et aux initiatives de tous ordres, s'est tout naturellement attachée, ces temps-ci, au projet d'un poste émetteur de télévision dans le Nord.

Voici longtemps déjà que, dans ces colonnes, nous avons tenu à entretenir les lecteurs du « Réveil » de ce problème extrêmement important.

Entre toutes les régions de France, le Nord est, indiscutablement, celle qui possède, au maximum, le droit de revendiquer un régime de faveur en tout ce qui touche la radiodiffusion. Le nombre des « assujettis à la taxe » — horrible mot pour une charmante qualité ! — est tel que, de très loin, il dépasse toutes les autres régions françaises, Paris excepté. Nous avons longtemps — trop longtemps — attendu un émetteur de radiodiffusion de qualité. Nous n'avons point le désir de subir le même régime pour cette application nouvelle de la radioélectricité : la télévision. Et, dès que Paris eût, par les émissions expérimentales, démontré que la télévision était maintenant entrée dans une période réelle de perfection, nous nous attachâmes à obtenir pour le Nord les mêmes possibilités offertes chaque jour aux Parisiens.

Le chemin, certes fut bordé d'épines.

Pour obtenir un tel régime préférentiel pour ce Nord bon à payer mais souvent oublié pour recevoir, pour avoir gain de cause sans recourir à cette forme particulière d'argumentation dont se servent les régions calgnees de soleil : l'intervention politique il fallut une certaine dose de ténacité. Cela dura des mois...

Et pourtant quelle admirable possibilité d'intense publicité offrait l'Exposition du Progrès Social au lancement de cette invention merveilleuse ! Incompréhension en haut dans certains ministères, de ce que la télévision offre d'importance au point de vue national, resserrement inouï des ressources dont est doté ce nouveau service, décrets-lois, interprétation abusive de leur esprit rien ne manque pour aggraver chaque jour les retards apportés à l'autorisation d'installer un émetteur dans la région du Nord.

Et pourtant ! Après même les décrets-lois du 12 novembre, deux mois après, le ministre des P.T.T., en accord évidemment avec le ministre des Finances, annonçait au Parlement qu'un seul poste émetteur de télévision serait installé en province en 1939, celui de Lille.

Enfin, ne revenons point sur tant de déboires successifs. Constatons seulement qu'après maintes demarches, nous allons effectivement posséder, dans quelques jours notre émetteur de télévision. Et ce sera un des mérites de cette Exposition du Progrès Social qui en a de nombreux autres, d'avoir aidé l'administration des P.T.T. à sortir des étranges difficultés dans lesquelles son service se débattait pour aboutir.

Incontestablement, les seances de la télévision dans l'enceinte de Lille sont le gros succès de l'Exposition. Tous les visiteurs, si nombreux déjà, se déclarent étonnés et ravis des résultats que leur donnent les écrans des téléviseurs. Pour tous, l'opinion est maintenant faite que la télévision est effective, qu'on peut maintenant songer à se procurer des récepteurs d'images qui donneront, dans tous les domaines explorés, les plus parfaites satisfactions.

Que l'on reçoive des reproductions de films cinématographiques ou de vues prises directement en studio, il est devenu évident qu'on peut difficilement souhaiter mieux, sauf la vision en couleur.

Les séances auxquelles peuvent assister en ce moment les visiteurs de l'Exposition se compléteront incessamment de l'émission réelle par antenne. J'ai dit déja que l'émetteur tout entier, était arrivé à Lille. Dans quelques jours, sera érigé le pylône qui supportera l'antenne. Et, vers le 15 juin, auront lieu les émissions A ce moment, les Roubaisiens verront, sur les écrans recepteurs installés dans le pavillon du Nord, les traits sympathiques de leur bon compatriote Léon Delmille chantant à Lille. N'est-ce point tout dire du succès qui attend les émissions de notre télévision septentrionale ?

Cet émetteur fonctionnera pendant toute la durée de l'Exposition. Qu'en adviendra-t-il ensuite ?

C'est là l'interrogation que se sont posée un certain nombre de nos confrères. Sans nous avancer trop en cette matière qui comme tout ce qui touche à une grande administration publique, est toujours susceptible de délais, de retards et d'incertitudes, nous avons la ferme opinion que, l'Exposition terminée, la télévision continuera à fonctionner dans le Nord.

L'administration des P.T.T. prend, en effet, tant de précautions pour tout ce qui touche à la qualité des images à reproduire et reproduites qu'on ne peut douter qu'elle a pertinemment senti combien les démonstrations actuelles engageaient la responsabilité du succès de son service futur. Et nous établissons sans peine — avec la plus vive satisfaction— une relation normale de cause à effet entre ce souci et le maintien de l'émetteur. Je ne doute point, pour moi, de ce maintien de l'émetteur.

La question posée est surtout celle de savoir où sera emplacée la station d'émission. Nous nous sommes personnellement occupés, avant de quitter nos fonctions officielles, de cette affaire. Trouver un immeuble, une propriété susceptibles de servir convenablement à cette fin n'est point commode. Il faut, en effet, avoir à sa disposition de vastes locaux, des sous-sols solides et étanches, des salles hautes, des galeries de belle longueur. Il faut aussi avoir, à proximité immédiate, un beau parc vaste, des pelouses, des futaies. Et il faut que tout cela soit dans une agglomération bien servie par des moyens de circulation faciles. Car un studio de télévision s'installe tout contre l'émetteur, en l'état du moins de nos finances publiques, le prix du câble coaxial nécessaire autrement étant vraiment prohibitif (125.000 fr. le kilomètre). Et les artistes doivent donc pouvoir être aisément rendus au studio.

Il faut enfin — et c'est un énorme problème — que le pylône d'antenne puisse être assez élevé pour pouvoir desservir toute la région en ondes de propagation horizontale.

Or, à Lille, des servitudes établies par les services aériens de navigation empêchent toute élévation de pylônes supérieurs à 25 ou 30 mètres. Cette hauteur est nettement insuffisante pour un émetteur définitif de télévision dans notre région.

Seule la région roubaisienne semble offrir aux recherches de l'administration des P.T. les possibilités répondant aux conditions ci-dessus exposées.

Des coups de sonde y ont été donnés. Aucun n'a, en réalité, encore donné des résultats certains. Et l'on continue à chercher.

Telle est exactement, à l'heure actuelle, l'état de la question. Ce qui a pu être dit et écrit d'autre ne correspond qu'à des désirs ou à des rêves.

Notre rêve à nous est, évidemment, de maintenir à tout prix notre émetteur. Quand l'Exposition aura fermé ses portes, c'est celui qui, à notre avis, a les plus grandes chances de se réaliser. Mais n'en formons point d'autres pour le moment. A chaque jour suffit sa peine...

Léon PLOUVIET.

(Tous droits de reproduction réservés)

QUELQUES REMARQUES SUR LES STATIONS FRANÇAISES

Il faut reconnaître que les émissions des postes français sont irreprochables. Le point de vue artistique est toujours scrupuleusement respecté et la qualité des concerts conférences et autres programmes diffusés ne prête pas facilement prise aux critiques.

Malheureusement il est une catégorie d'ouvriers de la radio qui se permettent un peu trop souvent des fantaisies préjudiciables à la perfection de l'ensemble qui nous est présenté chaque jour, celle des speakers.

Certains d'entr'eux s'entêtent à vouloir prononcer des noms étrangers avec un accent dont ils n'ont pas la moindre teinture et ceci nous vaut des annonces sensationnelles que personne ne peut comprendre, telle celle-ci : « Vous allez entendre une sonate de Bizovin »

Evidemment en réfléchissant bien on finit par deviner ce que ce vocable étrange peut signifier à moins que les premières mesures du morceau en question ne mette l'auditeur intrigué sur la voie de la *solution*.

On pourrait multiplier à loisir les exemples de bevues de ce genre. Il suffit, chaque jour de faire un tour d'horizon. — l'expression est maintenant à la mode — des concerts français pour en entendre plusieurs.

Il serait cependant facile d'y remédier en demandant aux speakers qui ne connaissent pas une langue de prononcer les noms des originaires du pays en question **en français**. Ce ne serait certes pas excellent, mais cela vaudrait tout de même mieux que certaines prononciations baroques voire même ridicules.

Puisque nous parlons des speakers signalons également qu'il arrive trop souvent que dans l'annonce du chant de certaines poésies de nos plus grands auteurs on oublie totalement de citer le nom du poète, ne faisant mention que de celui de l'auteur de la musique.

Encore une erreur à laquelle on devrait rapidement remédier car elle ne peut que blesser les personnes éprises de littérature.

Et tout ceci nous amène une fois de plus à regretter que l'école des speakers ne soit pas encore créée en France...

Les matinées enfantines du jeudi, à Radio P T T Nord

Dans notre précédente chronique nous avons entretenu nos lecteurs des charmantes matinées enfantines du Jeudi qui sont régulièrement diffusées par notre poste d'émission régional et dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles sont un modèle du genre. — Voici, aujourd'hui, un Groupe de Scouts chantant devant le micro. (Ph. Réveil.)

Agriculture — Commerce — Industrie

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE

M. Léon Marescaux, député du Nord, nous communique la note suivante émanant du Comité Extraparlementaire de Défense du Commerce de détail, dont il est Vice-Président :

« Le Comité Extraparlementaire de Défense du Commerce de détail, réuni le mardi 23 mai 1939 à la Chambre des Députés, a émis le vœu suivant :

» Considérant que la crise actuelle place tous les commerçants dans une situation matérielle particulièrement difficile.

» Que des modifications profondes à la loi sur la propriété commerciale sont en instance devant le Parlement, demande qu'aucune expulsion ne puisse avoir lieu avant le 31 décembre 1939.

» Que la loi du 31 Mars 1938 tendant à relever de certaines forclusions les locataires commerçants puisse être rénovée pendant un délai de trois mois, du jour de sa promulgation ».

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 26. — Viandes : Bœufs : quartier derrière 11.50 ; devant 6.00 ; aloyau 16.50 ; cuisses 13.00 ; train entier 13.00 ; Veaux : 1re qual. 15.75 ; 2e qual. 13.45 ; 3e qual. 11.70 ; pan cuisseau 15.50 ; Moutons : 1re qual. 14.25 ; 2e qual. 11.45 ; 3e qual. 9.45 ; gigots 19.00 ; carrés parés 26.00 ; épaule 12.25 ; Porcs (entier ou demi) : 1re qual. 15.75 ; filets 18.00 ; jambons 17.50 ; lards 7.75. — Beurres : Kilo des Laiteries Coopératives Industrielles Normandie 20.90 ; Charente, Poitou, Touraine 21.25 ; malaxés Normandie 19.75 ; malaxés Bretagne 18.65. — Œufs : Picardie et Normandie 520 ; Bretagne 440 ; Poitou, Touraine, Centre 520 ; outre mer 435. — Fromages : Brie moyen 150 ; camembert Normandie 240 ; divers 190 ; Pont Lévêque 285 ; Port Salut 900 ; Gruyère et Comté 1.200. — Volailles : canards Rouennais 19.75 ; Nantais 18.25 ; dindes 56.50 ; oies en peau 13.00 ; poulets morts Nantais 27.50 ; de Bresse 33.50. — Poissons : barbues 13.50 ; bars 37.50 ; homards vivants 39.00 ; langoustes vivantes 33.0 0 ; maquereaux français gros 2.50 ; petits 6.75 ; merlans brillants 9.00 ; ordinaires 4.50 ; raies 2.75 ; sardines fraîches 30.00 ; soles 20.25 ; moules Laigny 120.

en PHOTO comment concilier votre SATISFACTION et votre INTÉRÊT ?

en achetant FRANÇAIS

LA PELLICULE "AS DE TREFLE"

9896

PARIS, 26. — Clôtures. — Avoines : tendance ferme ; courant 75 ; prochain 77.50 ; juillet 79.50, 79 ; août 80.50, 80, 79.75, 79.50 ; 3 août 81.50 ; 3 sept. 83 ; 3 oct. 83.25, 83.50 tous payés. — Maïs : tendance calme ; courant inc. ; prochain 138 V. ; juillet 130 V ; 3 juin 130 V ; 3 juillet 120 V. — Farines et Seigles : inc. — Orges : tendance ferme ; disp. cote officielle 95 ; courant 89.50 P ; prochain 93 P ; juillet 94, 94.25, 94.50 P ; août 96 P ; 3 août 98, 98.50 P ; 3 sept. 98.75, 99.50 ; 3 oct. 99.50, 99.25 P. — Huile de lin : courant 429 A ; prochain 429 A ; juillet-août 429 A ; 4 sept. 430 A. — Huile de colza : inc.

Sucres. — Clôture. — Tendance ferme ; courant 353 ; prochain 344.50, 345 ; juillet 341.50, 342 ; juillet-août 340, 340.50 ; sept. 330.50, 331 ; 3 oct. 309.50 ; nov. 309.50, tous payés ; cote officielle 353.50, 354.50.

MARCHÉ DES COTONS

LE HAVRE. — Juin, 453 ; juillet, 444.50 ; août, 427.50 ; sept., 415.50 ; oct., 408 ; nov., 402.50 ; déc., 403 ; janv., 402 ; fév., 400.50 ; mars, 400.50 ; avril, 400.50 ; mai 1940 400.50. — Baisse : 7 à 1 fr.

LIVERPOOL. — Baisse 7 à hausse 4 pence.

NEW-YORK. — Baisse 2 points.

MARCHÉ DES CAFÉS

LE HAVRE, 26. — Clôture. — Tendance calme, ventes 1.750 dont 500 au Call. — Mai, 226.50 ; juin, 227.50 ; juillet, 224.75 ; août 224.25 ; septembre, 221.75 ; octobre, 220.50 ; novembre, 219 ; décembre, 219 ; janvier, 219 ; février, 219 ; mars, 217.75 ; avril, incoté.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Saint-Omer, 26. — 198 porcs vendus 9.50, 9.80 et 10 fr. ; 42 veaux gras vendus 8, 9 et 9.75.

A Lumbres, 26. — Beurre, 9 à 9.50 la livre ; œufs, 13 à 14 fr. le quarteron ; poules, 45 à 60 fr. la couple ; poulets, 45 à 60 fr. la couple ; canards, 23 à 26 fr. pièce ; oies, 36 à 40 fr. pièce ; pigeons, 11.50 à 12 fr. la couple ; lapins domestiques, 8, 12 à 30 fr. pièce suivant grosseur ; pommes de terre, 0.90 le kil. ; nouvelles, 2 à 2.25 le kil. ; carottes, 1.50 le kil. ; nouvelles, 2.50 à 3 fr. le kil. ; choux-fleurs, 4.50 à 6 fr. pièce ; poireaux, 5 à 6 fr. la botte.

A Avesnes-sur-Helpe, 26. — Beurre en gros, 20 fr. le kil. ; au détail, 21 à 22 fr. le kil. ; œufs, 14.50 le quarteron ; poulets vivants, 45 à 50 fr. la couple ; 23 à 28 fr. la pièce ; poules, 40 à 42 fr. la couple ; 21 à 2 2fr. la pièce ; canards, 20 à 22 fr. la pièce ; de Barbarie, 30 à 35 fr. la pièce ; oies, 40 à 45 fr. la pièce ; dindes, 60 à 70 fr. la pièce ; lapins vivants, 20 à 30 fr. la pièce ; lapins de garenne, 11 à 13 fr. la pièce ; pigeons, 20 fr. la couple ; 10 et 11 fr. la pièce.

A Aire-sur-la-Lys, 26. — Beurre, 9.50 à 10.50 la livre ; œufs, 14 à 15.50 le quarteron ; pigeons de terre, 25 à 30 fr. les 100 kilos ; poules vivantes, 45 à 65 fr. par couple ; poulets, 30 à 68 fr. ; pigeons, 10 à 15 fr. ; canards 35 à 45 fr. par couple ; dindes, 60 à 90 fr. pièce ; lapins, 8 à 38 fr.

A Lens, 26. — Beurre, 20 à 22 fr. le kg. ; œufs, 15 fr. les 26 ; lapin, 22 fr. le kg. ; pigeons, 12 à 20 fr. la couple ; pommes de terre, 2 à 2.25 le kg ; carottes, 2 fr. le kg. ; choux, 1 à 2 fr. p. ; haricots secs, 7 fr. le k.

A Bruay-en-Artois, 26. — Beurre, 10.50 à 11 fr. la livre ; œufs, 16 fr. les 26 ; pommes de terre, 0.80 le kg. ; nouvelles, 2.50 le kg. ; poules, 22 à 35 fr. p. ; 44 à 68 fr. la couple ; poulets, 28 à 40 fr. p. ; 55 à 78 fr. la couple.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

COURS OFFICIELS DU VENDREDI 26 MAI (Taxe d'armement non comprise)

Avoines blanches et/ou jaunes, 47 kilos, poids naturel, magasin Lille. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Mai, 81.00 ; juin, 82.00 ; juillet, 83.00.

Maïs Plata, Maïs Maroc, Nitrate de soude. — Incoté sur toutes époques.

Maïs jaunes et/ou roux Indochine, magasins Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Mai, 139.00 ; juin 129.00 ; 3 de juin, 123.00 ; 6 de juillet, 122.00.

Orge Algérie-Tunisie, magasins Dunkerque. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Mai et juin incoté ; juillet-août, 85.50 V ; 4 derniers, 86.50 V.

Clôture. — Mai, 89.00 ; juin, 87.00 ; juillet-août, 85.00 ; 4 derniers, 86.00.

Huile de lin, départ usine ou magasins. Les 100 kilos nets fûts prêtés comptant sans escompte.

Première cote. — Mai, 428.75 F, 430.00 F ; juin, 430.00 A ; 3 de juin, 430.00 A ; juillet-août, 430.00 A ; 4 derniers 432.50 A, 437.50 V.

Dernière cote. — Mai, 428.75 A, 432.50 V ; juin, 430.00 A, 437.50 V ; 3 de juin, 430.00 A, 4537.50 V ; juillet-août, 430.00 A 437.50 V ; 4 derniers, 432.50 A, 437.50 V.

Clôture. — Mai, 431.25 ; juin, 433.75 ; 3 de juin 433.75 ; juillet-août, 433.75 ; 4 derniers, 435.00.

Tourteaux de lin, départ usine ou magasins. En vrac comptant sans escompte.

Première cote. — Mai, 149.00 F ; juin, 144.50 A, 146.50 V ; 3 de juin, 14.00 A, 146.75 V ; juillet-août, 144.00 A, 145.50 V ; 4 derniers, 147.25 A.

Dernière cote. — Mai, 148.75 A, 149.50 V ; juin, 144.00 A, 147.00 V ; 3 de juin, 144.00 A, 146.00 V ; juillet-août, 144.00 A, 146.00 V ; 4 derniers, 147.50 A, 148.50 V.

Clôture. — Mai, 149.00 ; juin, 146.00 ; 3 de juin, 145.00 ; juillet-août, 145.00 ; 4 derniers, 148.00.

CYCLES GERARD
139 Rue LAFAYETTE, PARIS
1000 BICYCLETTES GARANTIE 1 ANNÉE ou BICYCLETTE EXPOSITION 5 ANS
A des PRIX IMBATTABLES
PRÉVUS ET ACCESSOIRES AUX PRIX DE GROS
LA MOTOCYCLE GRATUITE Métro Rues 11 Eclr
9896

PADEREWSKI SOUFFRE D'UNE LÉGÈRE CRISE CARDIAQUE

New-York, 26. — Le célèbre pianiste Ignace Paderewski a été victime, hier soir, d'une légère crise cardiaque qui a provoqué l'annulation d'un concert que devait donner le maître.

L'état de l'ancien président polonais n'inspire pas d'inquiétude sérieuses.

LE MINISTRE DES PENSIONS AUX FÊTES DE DOMRÉMY

Paris, 26. — Le Conseil des ministres a décidé que le gouvernement serait représenté par l'un de ses membres aux cérémonies de la fête de Jeanne d'Arc, qui seront célébrées, le dimanche 4 juin, à Domrémy-la-Pucelle en présence d'un légat pontifical. S. E. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, primat du Canada, grand croix de la Légion d'honneur.

C'est M. Champetier de Ribes, ministre des Pensions, qui a été désigné pour représenter le gouvernement.

LE GRAND CONCOURS INTERNATIONAL d'accordéons de Liévin

La Municipalité de Liévin organise les 2, 3 et 4 Septembre 1939 son premier Grand Concours International d'Accordéons, ouvert aux accordéonistes individuels, avec le concours de compositeurs de musique Français et Belges, des Editions Hetty, des Etablissements France-Accordéons, de la Symphonie Ouvrière des Accordéonistes Liévinois (60 exécutants, des Commerçants de Liévin, au profit des œuvres de Bienfaisance de la Ville.

Ce concours, sous la direction du Maître Emile Van Herck, plus MM. Marceau, Deprince et autres Maîtres de la Musique, sera un formidable tournoi musical organisé jusqu'à ce jour en faveur de l'accordéon et de la musique populaire ; il réunira un nombre considérable d'accordéonistes virtuoses, amateurs, débutants, jeunes et vieux, de France, Belgique, Pologne, Italie, Holande, Hongrie, Yougosavie, Grand-Duché de Luxembourg, Angeterre, Suisse etc...

Il est organisé dans le but d'aider au développement de la musique populaire et de l'accordéon.

Plusieurs milliers de francs de primes, objets d'art, coupes, médailles, diplômes, etc..., seront répartis entre les participants les mieux classés.

En outre, un festival local de musique auquel prendront part de nombreuses sociétés d'accordéons et de musique, aura lieu le dimanche 3 Septembre. Des primes seront attribuées aux sociétés participantes.

Le Jury, présidé par le Maître Emile Van Herck, Compositeur de musique, Administrateur de la S.A.C.E.M. en Belgique, sera composé de membres tous professeurs de Conservatoire, Grands Premiers Prix de Rome, Chefs d'Orchestres des Institutions Nationales et de Virtuoses de l'accordeon, de réputation mondiale.

ACCORDÉONISTES INDIVIDUELS

Les accordéonistes individuels des deux sexes pourront se classer à volonté dans les divisions suivantes :

Championnat Hors Concours. — Réservé aux accordéonistes hors concours et virtuoses, détenteurs du Grand Prix d'Honneur dans un concours international antérieur. Les concurrents joueront 2 morceaux à leur choix. Il est bien entendu que ces morceaux devront être classiques : Fantaisies, Ouvertures, Czardas.

Division d'Honneur. — Ils joueront trois morceaux imposés et un classique au choix.

Division d'Excellence. — Ils joueront trois morceaux imposés et un morceau au choix.

1re Division, 2e Division, 3e Division : Les concurrents de ces trois divisions joueront chacun deux morceaux deux morceaux imposés et un morceau au choix.

4e Division : Cette Division comprend trois sections :

1° Section A : Amateurs de tous âges, cette section est créée spécialement pour ceux qui ont appris l'accordéon tardivement et qui n'ont pas pu jusqu'à ce jour participer à un concours quelconque. On verra donc des vieux de 40 ans et plus.

2° Section B : Juniors au dessous de 12 ans.

3° Section C : Débutants au dessous de 9 ans.

Les concurrents de cette 4e Division joueront chacun un morceau imposé (facile), selon la section et un morceau à leur choix.

Pour les morceaux au choix les concurrents devront présenter au moins un exemplaire de ces morceaux au Jury.

Les juniors et débutants des sections B et C devront fournir une pièce justifiant leur date de naissance (bulletin de naissance sur papier libre ou livret de famille).

Lecture à vue obligatoire pour les divisions d'honneur et d'excellence. Proclamation des résultats après cette épreuve.

Lecture à vue facultative pour toutes les autres divisions. Il y aura un morceau facile dans chaque division.

Le palmarès sera donné immédiatement dans chaque division après les epreuves d'exécution.

Tous les concurrents devront obligatoirement participer à l'audition d'ensemble et au défilé qui sera très court.

Des diplômes et des médailles seront attribués au professeurs qui présenteront au moins trois élèves et selon les prix obtenus par ceux-ci.

Les morceaux imposés seront envoyés dès réception de l'adhésion et environ trois mois avant la date du concours.

L'achat des morceaux imposés et d'ensemble est obligatoire. (Il y aura trois morceaux d'ensemble).

Le droit d'adhésion est fixé à 20 frs français plus 2 frs par morceau imposé et d'ensemble et 2 frs pour frais d'envoi et de manutention.

Les divisions d'honneur et d'excellence auront chacune un morceau imposé en plus, au prix de 5 francs.

En aucun cas le droit d'adhésion ne pourra être remboursé.

La date limite pour les inscriptions est fixée au 5 Août, dernier délai. Joindre le montant de l'adhésion en y ajoutant le prix des morceaux imposés et d'ensemble et adresser le tout à

MAIRIE DE LIEVIN (P.-de-C.) France
SECTION DU CONCOURS INTERNATIONAL D'ACCORDÉONS

P.-S. — Pour toute demande de renseignements, joindre un timbre pour la réponse.

DATES ET HEURES DES ÉPREUVES

Samedi 2 Septembre, à 10 h. 30. — Dans différentes salles. Examen des divisions d'Excellence, 1re Division, 2e Division, 3e Division, 4e Division. Section A (Amateurs).

Dimanche 3 Septembre, à 9 h. 30. — Epreuves de lecture à vue, toutes divisions et examen des concurrents de la 4e Division Section B (Juniors) et Section C (Débutants au dessous de 9 ans).

A 16 h. précises : Défilé des sociétés. A l'issue du défilé, audition monstre d'ensemble, diffusée et filmée, sous la direction du Maître Emile Van Herck, Président du Jury, membre de la S.A.C.E.M. (Société des Auteurs-Compositeurs et Editeurs de Musique).

A 20 h. : Concours d'Honneur. Division d'Honneur.

A 22 h. : Championnat hors concours.

Lundi 4 Septembre, à 15 h. — Salons de l'Hôtel de Ville : remise des récompenses aux lauréats.

A 19 h. 30 : Audition artistique obligatoire par les accordéonistes gagnants des coupes et 1er prix avec distinction dans chaque division.

En outre, MM. Marceau et Deprince, Maîtres de l'accordéon, compositeurs, membres du Jury, ainsi que d'autres virtuoses, joueront dans chaque salle.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La réception des membres du Jury aura lieu le samedi 2 Septembre, à 18 h., à l'Hôtel de Ville.

La Symphonie Ouvrière des Accordéonistes Liévinois donnera une aubade en leur honneur.

Les frais de séjour sont à la charge des concurrents.

Les concurrents qui séjourneront à Liévin devront l'indiquer sur la feuille d'adhésion en donnant tous détails utiles : nombre de jours, nombre de nuits, nombre de repas.

Des repas collectifs à prix modérés seront organisés.

Des chambres à l'hôtel ou chez l'habitant seront également à leur disposition à bon prix.

Des réductions sur les tarifs de chemin de fer seront accordés sur les réseaux Belge et Français.

Des cartes d'identité seront envoyées en temps utile aux concurrents, aux membres de leur famille et aux personnes les accompagnant, pour justifier dans les gares de leur participation ou leur présence au concours.

Le concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom passera à la fin.

Pour les épreuves de lecture à vue, les concurrents attendant leur tour n'auront pas le droit de pénétrer dans la salle d'audition sous peine de disqualification. Le palmarès sera proclamé après chaque séance. Le Jury ne tiendra aucun compte de l'âge ni du sexe des concurrents. Il jugera impartialement, avec la plus grande conscience et les décisions de ses membres seront sans appel.

Le programme complet du concours sera vendu 2 frs. Il ne pourra être expédié aux concurrents.

Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement.

AUX CONCURRENTS AUX ÉTRANGERS

La Municipalité et le Comité d'organisation assurent à tous les concurrents, aux invités, aux étrangers, à tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, assisteront à ces fêtes, qu'ils recevront dans la Ville de Liévin l'accueil le plus chaleureux.

Les concurrents venant des pays étrangers pourront, le lundi 4 Septembre au matin (Liévin étant située à proximité), visiter le Monument Canadien de Vimy, le Plateau de Lorette, les curiosités, Monuments commémoratifs de la guerre 1914-1918, ainsi que les Champs de Bataille de l'Artois.

Le Réveil Le magazine le meilleur marché
Paraît tous les mercredis 0,50
Illustré

BOURSE DE PARIS DU 26 MAI 1939

VALEURS	C. préc	C du J
PARQUET COMPTANT		
3 % perp....	78 30	79 25
3 % amort..	85 90	85 50
3 ½ % amor.	99 75	.. ..
4 % 1917....	82 80	82 ..
4 % 1918...	81 80	82 ..
5 % 1920....	111 50	111 50
4 % 1925....	160 75	160 50
4 ½ % 1932 A.	84 45	85 40
4 ½ % 1932 B.	86 80	86 25
4 ½ % 1933 .	155 50	155 50
O. Tr 4 ½ 33.	978 ..	978 ..
O. Tr 5 % 34.	914 ..	912 ..
O. Tr. 5 % 35.	956 ..	956 ..
Ch. F. Et. 4 %	369 ..	.. ..
— 5 %	368 ..	368 ..
P.T.T. 5 % 26.	503 ..	505 ..
— 4 ½ % 29.	452 ..	453 ..
P.T.T. 5 % 34.	938 ..	940 ..
P.T.T. 5 % 36.	950 ..	948 ..
O.T. 3 ½ 36 A	141 25	141 ..
O.T. 4 % 36 B	123 30	123 ..
B. Tr 4 ½ 23	1048 ..	1049 ..
— 5 % 34.	1020 ..	1020 ..
— 4 ½ % 34.	1016 50	1016 50
— 4 % 35.	1003 ..	1004 ..
— 5 % 37.	997 ..	997 ..
Cais. aut. 4 ½	885 ..	893 ..
Crédit Nat.		
5 % 1919....	933 ..	930 ..
5 % 1920....	517 ..	520 ..
Juillet 1922 .	542 ..	550 ..
Janvier 1923.	525 ..	526 ..
Juin 1923...	525 ..	526 50
Janvier 1924.	540 ..	540 ..
5 % 1932	520 ..	521 ..
4 ½ % 1932...	998 ..	1000 ..
5 % 1934.....	1004 ..	1008 ..
5 % 1935.....	1007 ..	1010 ..
5 % 1937.....	1004 ..	1008 ..
5 % 1938.....	1025 ..	1035 ..
Dép.N.5%21.	507 ..	508 ..
Banq de Fr..	7800 ..	7780 ..
Cr Comm...	530 ..	528 ..
Soc. Génér...	777 ..	783 ..
Suez Act....	14850 ..	14565 ..
Ch. F. Est...	612 ..	613 ..
— Lyon	902 ..	905 ..
— Midi..	890 ..	892 ..
— Nord	898 ..	901 ..
— Orlé.	836 ..	850 ..
Métropolit...	873 ..	870 ..
Elect Paris..	780 ..	784 ..

VALEURS	C. préc	C du J
El. G du N..	579 ..	579 ..
En. El. N. F.	550 ..	555 ..
Thom Houst.	164 ..	162 ..
Nord-Est....	705 ..	701 ..
Den.-Anzin..	1359 ..	1355 ..
Schneider...	1380 ..	1390 ..
Tréfil Havre	800 ..	803 ..
Béthune 10e .	505 ..	510 ..
— act..	6090 ..	6100 ..
Courrières...	220 ..	221 50
Lens	306 ..	305 ..
Marles.....	436 ..	436 ..
Vicoigne.....	509 ..	510 ..
Boléo.....	43 25	43 ..
Kali Ste-T.10.	1180 ..	1175 ..
Kuhlmann...	650 ..	655 ..
Peugeot.....	450 ..	449 ..
Pollet-Chaus	429 ..	427 ..
Plan Young.	324 ..	323 ..
Egypte unif..	2697 ..	2700 ..
Japon 1907...